



CHAUMONT-SUR-THARONNE
Mairie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil Municipal du 11 décembre 2014

Le onze décembre deux mil quatorze, à vingt heures, le Conseil Municipal de Chaumont-sur-Tharonne, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Pascal GOUBERT de CAUVILLE, Maire.

Les convocations avaient été adressées le 5 décembre 2014.

Nombre de conseillers : en exercice : 15 présents ou représentés : 14 votants : 14

Etaient présents : Pascal GOUBERT DE CAUVILLE, Sophie PATIN, Pascal DOUCET, Jocelyne TREVES, Jean-Pierre ROCHEREUIL, Francis KLEIN, Yves DEBURGHGRAEVE, M. Yves VERVIALLE, Eliane DE LA FOREST DIVONNE, Rosemarie PICOT, Laurent AUGER, Claire SIMONNET, Elodie DAMAS.

Etait absent : M. Benoît BRUANDET

Etait absente mais avait donné pouvoir :
Mme Sabine RABOIN à Mme Sophie PATIN

M. Pascal DOUCET été désigné comme secrétaire de séance.

1a. TARIFS CANTINE 2015

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité,
FIXE le prix du ticket de cantine à 2,95 € pour les enfants et à 5.60€ pour les adultes (personnes listées dans le règlement intérieur de la cantine scolaire) à compter du 1^{er} janvier 2015.

Pour copie conforme
Le Maire,



Pascal GOUBERT de CAUVILLE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture le 16 DEC. 2014
Publié ou notifié le 18 DEC. 2014

